

FEU AU MONTAGE : LA CGT DEMANDE DES EXPLICATIONS

Le mardi 11 juillet dans l'après-midi (équipe A) une gaine d'aération a pris feu au BTU.

Nous avons demandé à la direction de faire connaître les circonstances de cet incendie, de nous faire savoir pourquoi l'alarme incendie n'a pas fonctionné. Nous voulons savoir pourquoi l'atelier Montage n'a pas été évacué ne serait-ce que par mesure de précaution...

De nombreux salariés dans tout le Montage ont été incommodés par la fumée et une personne ayant fait un malaise a été transportée à l'infirmierie (sans gravité). Mais la direction a voulu continuer à faire produire quand même. De plus, elle n'a pas convoqué une réunion CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de

Travail) ... comme elle aurait dû le faire après un incident de ce genre.

Suite à une demande de La Cgt, et de la Cfdt à la direction, une enquête CHSCT a été organisée le mardi 18 juillet. Les pompiers ont estimé qu'il n'y avait pas un danger grave pour justifier une évacuation du Montage.

Des travaux pouvant être sensibles peuvent-ils être effectués pendant la production de véhicules ? La Cgt, comme pour bon nombre de salariés de l'équipe A, pense qu'une évacuation même de courte durée des salariés les plus proches aurait dû avoir lieu.

RAPPEL DE LA LOI

Devant la dégradation générale des conditions de travail, La Cgt a rappelé à la direction ses obligations légales :

« Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Il veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ».
Article L230-2 du Code du Travail

La Cgt constate que cette obligation n'est pas respectée. La direction dégrade nos conditions de travail, notamment dernièrement en supprimant des postes à la fin de C5. Elle le fait aussi en utilisant la flexibilité des horaires, en nous faisant travailler des samedis et des jours fériés ou en faisant appeler le numéro vert tous les jours. Cet état des choses épuise tous les salariés avec des risques de stress, tendinite, mal de dos, burn-out...

Les salariés en CDI n'ont jamais vu un lancement dans de telles conditions.

Et si la direction a du mal à trouver des intérimaires c'est surtout à cause de ses cadences invivables et des petits salaires. Elle prétend qu'elle n'aurait pas

le budget pour financer les postes qui manquent cruellement en production et que ce serait une question de compétitivité. La réalité est que sa logique financière de vouloir produire au maximum avec le minimum de moyens matériels et humains, se fait au détriment de nos conditions de vie et de travail.

Les salariés de la Janais ne veulent pas détruire leur santé au travail. Avec La Cgt, battons-nous pour des Conditions De Travail dignes et la création de postes supplémentaires partout !

LOGISTIQUE : UNE POLITIQUE NOCIVE POUR NOUS TOUS

La cohabitation entre PSA et GSF est compliquée pour tout le monde : des zones encombrées qui posent de problèmes de sécurité; circulation difficile dans certains secteurs; mauvaises coordinations dans les organisations... La direction de la Logistique Montage promet depuis des mois des actions afin d'améliorer les choses. Sans résultats.

La Cgt continuera de dénoncer cette situation et d'exiger la résolution des problèmes dans le souci des intérêts de tous les salariés.

Au-delà de l'exemple de GSF, c'est la politique que mène PSA de vente d'activités de Montage et de Logistique qui nous pourrit le travail à tous. Cette stratégie « d'externalisation », comme l'appelle la direction, a eu pour effet prévisible que les entreprises (SAS, GEFCO, GSF) tirent sur les prix pour remporter les marchés. Les effets nuisibles de cette politique (minimum de moyens et de formation, des paies au rabais pour les salariés...), c'est nous tous qui les subissons au quotidien !

La Cgt défend et organise (sans les opposer) TOUS les salariés quelque soient leur entreprise. C'est tous ensemble que nous pourrons empêcher les patrons de tirer nos droits vers le bas !

POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPRE

Depuis la mise en place de la 3ème équipe, l'état des allées, des aires de repos, des vestiaires et des toilettes s'est encore nettement dégradé.

La direction répond qu'il y aura un passage supplémentaire par jour dans de nombreux endroits.

Pour La Cgt, il faut aussi qu'ils soient équilibrés dans la journée afin de couvrir les 3 équipes et avec suffisamment de personnel Derichebourg.

RESTAURATION

De même pour la restauration : les distributeurs sont régulièrement vides surtout pour l'équipe de nuit. Pour cette équipe, il est compliqué de se faire rembourser dans le cas où un réévaluateur ne fonctionne pas. Ce n'est pas la 1ère fois qu'il y a 3 équipes à La Janais, mais là encore, la direction montre son éternel penchant à faire des économies sur notre dos.

La Cgt réclame que la direction règle ces problèmes rapidement.

INTÉRIMAIRES : JOURS CHOMES

Les intérimaires sont-ils payés les jours chômés ? La réponse est NON. En effet, les 2 premiers jours chômés ne sont pas payés. Le 3ème jour de chômage est payé mais attention il s'agit d'une avance ! Les heures supplémentaires et les jours chômés sont calculés mais la régularisation de votre « solde » (positif ou négatif) sera réglé soit à la fin de votre contrat soit à la fin de votre mission.

La Cgt vous appelle à bien suivre vos heures et votre fiche de paie !

MONTAGE : PAS DE PROMESSES MAIS DES ACTES !

Les délégués Cgt ont remonté à la direction la surcharge de travail sur les lignes de montage et dénoncé les conséquences de la suppression de postes à la fin de production de C5.

Pour réaliser les suppressions, la direction du Montage a transféré des opérations sur des postes de PQG et de moniteurs ! Et elle se contente souvent de constater qu'il y a des « points durs ». Ou alors elle répond que nous sommes encore en démarrage et que des « études sont en cours »... soit à l'inverse que nous sommes en « vie série » et qu'il faudra vivre avec les difficultés ! Mais sa défense à la mode est de dire que les problèmes seront résolus quand nous serons dans le nouveau Montage, comme par miracle, sans doute ?

Pour La Cgt, ces réponses sont faciles mais nous souffrons tous les jours au travail ! La direction doit améliorer nos Conditions De Travail TOUT DE SUITE !

Après des mois à subir les Conditions De Travail difficiles, la chaleur, le salaire pas à la hauteur... nous voyons arriver :
3 SEMAINES DE REPOS BIEN MERITE !

LA CGT SOUHAITE A TOUTES ET TOUS LES SALARIES DE L'USINE DE LA JANAIS DE PASSER DE TRES BONS CONGES PAYES !

CGT PCA Rennes La Janais Tel : 02 23 36 44 52

Site internet : cgtpsarennes.e-monsite.com Twitter : LaCgtPsaRennes

